COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 4 JUILLET 2022

Présents : Mme Sylvestre
Assiste : M. Podan-Mavounzy
Excusés : - M. N'Diaye - Sabaté - MM. Pézière **-** Senecal -Traon

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2021/2022)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité

ATTENTION :

ART. 10.2 du RS du DVOF **Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.**

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application disponible sur Footclubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses.

Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.

La Commission COC ne peut pour l'instant communiquer sur les montées et descentes des différentes catégories car le Comité de Direction de la Ligue entérinera les groupes et les classements des différents championnats régionaux le 09 juillet prochain.

Nous ne pourrons procéder à cette mise à jour qu'à partir du lundi 11/07/2022.

Les informations seront mises en ligne sur le site internet du District le plus tôt possible.

Par ailleurs, les groupes seront constitués par la Commission les 18,19 et 20 juillet 2022, pour être homologués par le Comité de Direction le 21/07/2022.

Et enfin, l'ensemble sera diffusé aux clubs par mail et site internet.

RAPPEL ENGAGEMENTS

La Commission rappelle aux clubs qu'ils doivent faire parvenir leurs desiderata avant le 10 juillet 2022, concernant les clubs qu'ils ne veulent pas rencontrer dans leur poule.
La Commission essaiera de les satisfaire dans la mesure des possibilités.

La Commission demande aux clubs cités ci-dessous de bien vouloir envoyer leurs engagements pour la saison 2022/2023 à la LPIFF ou de signaler au DISTRICT 95 s'ils ne souhaitent pas les renouvellements.
MONTIGNY OL
ARRONVILLE
CLUB 3M FRANCE
MUNICIPAUX DE GONESSE

DEMANDE AUX CLUBS DE CHAMPAGNE ET BEAUMONT MOURS

La Commission demande à ces deux clubs de bien vouloir préciser la demande d'engagement concernant leur catégorie U18. Nous avons reçu deux engagements, un pour **BEAUMONT MOURS** et un autre concernant une **ENT. SFC CHAMPAGNE/BEAUMONT MOURS**, ce qui n'est pas possible de faire. Merci de préciser : l'engagement que vous faites ainsi que les alternances concernant toutes les équipes pour l'occupation des terrains.

COURRIER

CHEMINOTS DE L'OUEST
La Commission est en attente de votre dossier d'engagement concernant l'équipe des +55 ans pour validation par le DISTRICT 95.

LE PECQ
La Commission est en attente de votre dossier d'engagement concernant l'équipe des +55 ans pour validation par le DISTRICT 95.

CONFLANS
La Commission est en attente de la validation de votre demande de la part du District 78 ainsi que votre dossier d'engagement pour votre participation au championnat des ANCIENS +45 ans dans le DISTRICT 95.

PORTUGAIS CERGY PONTOISE
La Commission s'étonne de votre demande car à ce jour le club du F.C. HERBLAY SUR SEINE nous a envoyé son dossier d'engagement pour la saison 2022/2023 et est à jour de ses cotisations envers la Ligue et le District du Val d'Oise. Donc, votre demande est non recevable.

RETOUR CHALLENGE FAIR-PLAY 2021/2022
TOTAL DES POINTS DE MALUS
Arrêté au 15 juin 2022

SENIORS DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
GROSLAY F.C.	22	-	22 (-1 pt)
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	26	-	26 (-1 pt)
U. S. PERSAN 03	31	-	31 (-2 pts)
GOUSSAINVILLE F.C.	44	-	44 (-3 pts)
F.C. HERBLAY SUR SEINE	47	-	47 (-3 pts)

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
GARGES LES GONESSE F.C.M.	22	-	22 (-1pt)
MARLY LA VILLE E.S.	25	-	25 (-1pt)

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
EZANVILLE ECOUEN U.S.	20	-	20 (-1pt)
GONESSE R.C.	22	-	22 (-1pt)

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
GONESSE R.C.	56	-2	54 (-5pt)

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	25	-	25 (-1pt)

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / A	M	B	TOTAL
PONTOISIENNE J.S.	20	-	20 (-1pt)
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	23	-	23 (-1pt)
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	32	-	32 (-2pts)

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / C	M	B	TOTAL
FONTENAY EN PARISIS FC	31	-	31 (-2pts)
PIERRELAYE FOOTBALL CLUB	97	-	97 (-15pts)

U18 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
CORMEILLAIS A.C.S.	28	-	28 (-1pt)

U18 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
OSNY F.C.	20	-	20 (-1pt)

U18 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	20	-	20

U18 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
FRANCONVILLE F.C.	28	-	28 (-1pt)

U18 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
BEZONS U. SECTION OM.	31	-	31(-2pts)
JOUY LE MOUTIER F.C.	74	-	74 (-10pts

U16 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
VAUREAL F. C. M.	41	-	41(-3pts)

U16 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	34	-	34(-2pts)
VAUREAL F. C. M.	41	-	41 (-3pts)

U16 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	42	-	42 (-3pts

U16 DEPARTEMENTAL 3 / E	M	B	TOTAL
MONTMAGNY S.	20	-	20 (-1pt)

U14 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
GARGES LES GONESSE F.C.M.	24	-	24 (-1pt)

U14 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
BEZONS U. SECTION OM.	20	-	20 (-1pt)
VILLIERS LE BEL J.S.	26	-	26 (-1pt)

U14 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
JOUY LE MOUTIER F.C.	32	4	28 (-1pt)

CDM DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
MAISON CULTURELLE DES ANATOLIENS DU 95	64	-4	60 (-7pts)

CDM DEPARTEMENTAL 2 B	M	B	TOTAL
THILLAY ESM	27	-	27 (-1pt)
VIARMES ASNIERES OL.	34	-	34 –2pts)

ANCIENS DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
MARLY LA VILLE E.S.	20	-	20 (-1pt)
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	40	-	40 (-3pts)

ANCIENS DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
BOUFFEMONT A.C.F.	29	-	29 (-1pt)

Secrétaire de Séance
Mr PODAN-MAVOUNZY

Président de Séance
Mme SYLVESTRE